Projets Partagés

Ecole où il fait bon vivre

• Résumé

Depuis la rentrée 2013, l'Ecole Sainte-Agnès à Rixensart met en place un projet d'amélioration du climat scolaire et du mieux être pour ses élèves de primaire et de maternelle : l'Ecole où il fait bon vivre.

• Eléments de contexte

Depuis un moment, l'Ecole Sainte-Agnès s'interrogeait par rapport aux problèmes de disciplines au sein de l'école. En effet, les élèves étaient trop nombreux à arriver en conseil de discipline (chaque semaine) et l'école voulait intervenir de manière préventive pour que les situations se gèrent en amont, notamment en aménageant des espaces d'écoute.

En 2013, l'Ecole Sainte-Agnès a rejoint, comme école pilote, le projet d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement proposé par le CLPS-Bw et l'Université de Mons qui lui permettait de réfléchir ses questions et de mettre en place des pistes concrètes.

• Objectifs

Les objectifs du projet sont :

- diminuer le nombre convocations au conseil de discipline ;
- responsabiliser les enfants au niveau collectif, sur ce qui se passe dans l'école ;
- amener les enfants à trouver eux-mêmes des solutions à leur conflits.

• Public

Elèves de matennelle et de primaire et les adultes qui les encadrent

(Adulte-relais Enfant)

• Milieu de vie

- Milieu scolaire - Ecole

• Démarches et actions

1- Conférence et formation

Début 2013, la directrice de l'école à participé à la conférence organisée par le CLPS-Bw sur la prévention du harcèlement et des violences à l'école puis à la formation de l'Université de Mons. L'école est par la suite devenue école pilote du projet "amélioration du climat scolaire et prévention du harcèlement" en le renommant "Ecole où il fait bon vivre". A la rentrée, toute l'équipe éducative a suivi deux demi-journée de formation accompagnée par ses partenaires : PMS, PSE, AMO et l'extra-scolaire.

2- Quinzaine du respect

Pour lancer le projet, l'école a réuni les partenaires pour construire une "quinzaine sur le respect" en octobre. PMS, PSE, AMO et enseignants ont réalisé des ateliers dans toutes les classes sur divers thématiques : bien-être, sensibilisation aux personnes âgées, code de la route, cultures, respect de la différence.

3- Cercle de paroles et roue des sentiments

Ensuite, l'école a mis en place les espaces de paroles régulés où les enfants

• Institution porteur(s) de l'expérience

• Ecole Sainte-Agnès

• Institution partenaire(s) de l'expérience

• Service de promotion de la santé à l'école libre de Wavre
• Service d'Aide en Milieu Ouvert - AMO "La Croisée"
• Centre psycho-médico-social libre de Wavre 2

• Institution ressource(s) de l'expérience

• Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon
• Université de Mons- Service sciences de la famille

• Periode de déroulement du projet

• septembre 2013-

• Territoire

• Rixensart

• Formations

Formation de l'Université du Mons sur le harcèlement à l'école

viennent suite à un conflit à l'école, déposer une émotion. Les élèves cherchent ensemble des solutions.

En maternelle, la roue des émotions est utilisée presque tous le jours et au primaire, les cercles de paroles on lieu toutes les semaines.

Vous trouverez ici :

- le règlement des cercles de paroles ;
- la roue des émotions.

4- Aménagement de la cour de récréation

En ce qui concerne les cours de récréation, l'aménagement n'a pas été important. En effet, les zones étaient déjà délimitées dans les cours. Il a fallu rajouter une zone calme et une zone interdite, peindre les différentes zones, rédiger, communiquer et faire respecter le règlement. Lorsque les élèves ne respectent pas les zones ils ont d'abord une première invitation à s'asseoir sur un "banc de réflexion" pendant une minute pour réfléchir à la règle non respectée. S'ils re-trangressent une règle ils doivent s'asseoir tout le reste de la récréation sur la "banc de réflexion".

Vous trouverez ici :

- le règlement de la cour ;
- le banc de réflexion.

5- Réunions du personnel

Des réunions du personnel ont lieu fréquemment dans l'école. Ce sont des moments d'intervision sur le projet.

• Moyens

Ressources humaines

- Toute l'équipe éducative de l'école est concernée par le projet ;
- 2 personnes du pms ;
- 2 personnes du pse ;
- 2 personnes de l'amo.

Ressources matérielles

- financement de la Province 2 x 2h de formation dans le cadre du projet pilote
- frais de mise en peinture.

• Evaluation et enseignements

Lieux d'évaluation

Les réunions du personnel sont des moments où le projet est discuté. Il apparaît que la plus grande difficulté pour les enseignants est de laisser les enfants apporter leurs solutions.

Ces réunions permettent de réévaluer les divers éléments du projet (changement dans l'aménagement de la cour,...).

Evaluation des cours de récréation

Le règlement permet aux enfants d'être responsabilisé au maximum dans leurs choix mais aussi de respecter ceux des autres. Les enfants n'ont pas trop de mal à respecter les différents espaces et l'école est satisfaite du résultat.

Evaluation des Cercles de paroles

Les enseignants sont enchantés par les Cercles de Paroles pour les raisons suivantes :

- les enfants parlent de plus en plus de choses profondes qu'ils vivent et osent se confier au groupe ;
- le fait d'exprimer un fait sans nommer la personne est libérateur et comme il n'y a plus d'accusation, cela se passe dans un esprit beaucoup plus positif ;
- Il y a un grand respect du temps de parole de chacun;
- Comme c'est le groupe qui trouve une solution et plus l'enseignant, les enfants se sentent tous coresponsables des choses à mettre en place pour solutionner les problèmes.

Il apparaît qu'au début la plus grande difficulté pour les enseignants est de laisser les enfants apporter leurs solutions.

Evaluation globale

Après quelques mois de fonctionnement le projet est efficace, en effet le conseil de discipline a connu 4 mois sans devoir se réunir. Les enfants ont pris conscience de leur importance dans ce qui se passait dans l'école. Ils ne sont plus indifférents et se responsabilisent.

Au niveau des adultes, la participation de tous et des partenaires était un préalable pour que le projet fonctionne. Un projet de cette envergure demande beaucoup d'investissement, en plus de l'apport théorique, l'école aurait souhaité davantage de soutien pour la mise en pratique concrète. Deux étudiants de l'Université de Mons, venus lors des formations ont apporté des exemples très concrets qui ont facilité cette mise en place.

• Perspectives envisagées

Au terme de l'année scolaire, l'école réalisera une évaluation finale du projet.

• Pour aller plus loin

Voici le document réalisé par l'école présentant :

- le règlement de la cour ;
- les Cercles de paroles :
- l'évaluation.

• Personne de contact

• Laurence Wielant
• sainte.agnes.rixensart@swing.be
• 02 653 72 84